

CENT QUATRE #104 PARIS

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction

José-Manuel Gonçalves

entrée du public
5 rue Curial
administration
104 rue d'Aubervilliers
75019 Paris
01 53 35 50 00
www.104.fr

Contacts presse

Le CENTQUATRE-PARIS

Céline Rostagno, Responsable Presse
Fiona Defolny et Tifen Marivain, Assistantes Presse
c.rostagno@104.fr / f.defolny@104.fr / t.marivain@104.fr
01 53 35 50 96 / 01 53 35 50 94

communiqué de presse
musique classique / slam


Orchestre de Chambre de Paris Les Flibustiers du Qlassik 10 novembre 2018 / 19h



© Jérémie Schellaert

L'Orchestre de chambre de Paris, le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin, le Théâtre Paris-Villette et le rappeur Ménélik s'associent autour d'un projet de création musicale et textuelle originale en milieu carcéral.

siret
508 372 927 00014
ape
9002z
tva intracommunautaire
fr15 508 372 927



Au cours d'ateliers dirigés par Ménélik, les participants ont découvert les contraintes, les rigueurs et les joies de la création d'un spectacle en communauté. Pour eux, il s'agit d'un dépassement de soi par la mise à nu d'un vécu personnel livré à leurs codétenus mais aussi au monde. Une fenêtre de liberté totale qui s'accorde sur scène avec des compositions de Bach, Purcell, Pachelbel, Philip Glass ou encore Franck Della Valle, interprétées par un quatuor à cordes issu de l'Orchestre de Chambre de Paris.

Le programme

- Philip Glass, *Quatuor à cordes n° 3 « Mishima »* (extraits)
- Franck Della Valle (arrangement), *Bach transformation 2, d'après le Prélude en ut mineur BWV 847* de Bach
- Franck Della Valle, *Arvo*
- Purcell, *Air du génie du froid*, extrait de l'opéra King Arthur
- Pachelbel, *Canon*

Les artistes

Franck Della Valle : violon

Mirana Tutuianu : violon

Anna Brugger : alto

Sarah Veilhan : violoncelle

Ménélik : chanteur/compositeur

Diabla : chanteur/compositeur

Medhi : chanteur/compositeur

Salem : chanteur/compositeur

Alfarock : chanteur/compositeur

Mozart : chanteur/compositeur

Projet mené en partenariat avec l'administration pénitentiaire, le SPIP 77 Seine-et-Marne (antenne de Meaux), l'Orchestre de chambre de Paris, KRMA Prod et la Fondation Meyer.

Genèse du projet

« En janvier 2017, je me suis rendue à l'Hôtel de Ville de Paris à l'occasion du concert du nouvel an de l'Orchestre de chambre de Paris. En première partie de soirée, cet événement réunissait le rappeur Ménélik et des jeunes musiciens du conservatoire à rayonnement régional de Paris. J'ai tout de suite saisi le potentiel énorme d'un tel projet auprès de mon public : le rap, auquel il est souvent habitué, ouvrait une porte sur la musique classique, tout en présentant des défis en termes d'écriture et de placement rythmique. J'ai donc contacté l'orchestre dont nous sommes partenaires depuis trois



ans : nous avons organisé des concerts-conférences de sensibilisation – du baroque à la musique de chambre contemporaine – dans l'établissement.

Nous avons ensuite développé des ateliers en compagnie de musiciens. Enfin, le projet Comp'Ose a permis à huit détenus de co-composer une pièce ensuite donnée, en leur présence, au Théâtre des Champs-Élysées. En mai 2017, quatre partenaires se sont donc assis autour de la table : le SPIP 77, l'Orchestre de chambre de Paris, Ménélik – qui a accepté tout de suite – et le festival Vis-à-vis dédié à la création artistique en milieu carcéral. »

Irène Muscari, coordinatrice culturelle du SPIP 77

Processus de création

« Le projet a été présenté à l'ensemble des personnes détenues, début octobre, en présence de Ménélik et du quatuor de l'orchestre. Certaines se sont portées volontaires et j'en ai convaincu d'autres. Au final, cinq personnes détenues – dont l'une a ensuite été placée sous le régime de la semi-liberté – ont écrit les textes avec Ménélik pendant un mois, puis travaillé la mise en voix avec l'aide d'un pianiste en novembre, enfin répété la création en décembre et janvier avec le quatuor. Deux représentations ont été données : l'une au centre pénitentiaire, l'autre au théâtre Paris-Villette avec les personnes détenues qui avaient obtenu une permission. »

« Elles [les personnes détenues] dépassent les limites sociales et culturelles qu'elles-mêmes s'imposent. Cela leur apprend à renouer avec l'extérieur. Pour une fois dans leur vie, elles sont jugées pour quelque chose de bien. Elles reçoivent des sourires, de l'admiration, le regard sur elles n'est plus le même. Je ne prétends pas que Bach va changer leur vie – ce n'est qu'un outil – mais elles ne seront plus jamais comme avant. Être capable de produire une œuvre et de monter sur scène, c'est extraordinaire pour ces hommes. Quand ils sortiront et devront se réinsérer, ils pourront faire appel à cette expérience. »

Irène Muscari, coordinatrice culturelle du SPIP 77

Visuels disponibles ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1afRrzwaBWXyT8Jwv0I47t7_JFtzZnsxx?usp=sharing